



SGDS
SOCIÉTÉ DE GESTION DES
DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ
Ensemble pour des villes propres et durables

COMMUNIQUÉ

Cotonou, le 22 janvier 2025

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) informe les populations des communes de **Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji et Ouidah** que la distribution des factures relatives à la redevance d'enlèvement des déchets a démarré **le 15 janvier 2025**.

Des agents mandatés par la SGDS SA, en collaboration avec les élus locaux, sont chargés de remettre ces factures aux occupants des domiciles. Ils pourront également collecter des informations complémentaires, si nécessaire.

La SGDS SA compte sur la coopération de tous pour assurer le bon déroulement des opérations et remercie les populations pour leur engagement en faveur de la propreté de nos villes et d'un cadre de vie sain.



Eké Gilles AMOUSSOU
Directeur Général

Pour toute question ou préoccupation, veuillez contacter la SGDS SA au 01 40 42 99 99 / 01 99 99 70 09.